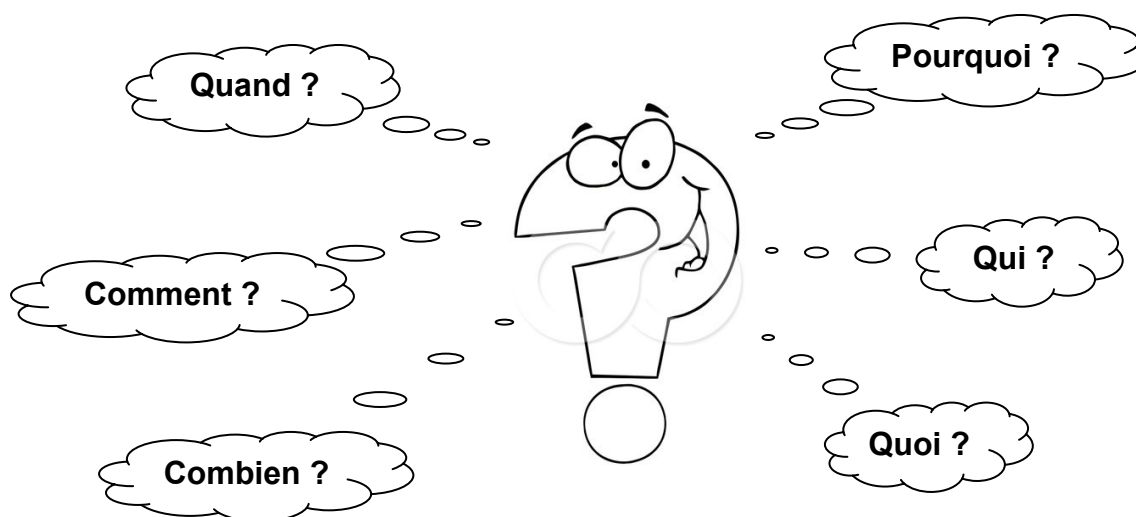




# La cessation d'activité et la transmission d'exploitation se préparent à l'avance

## Où en êtes-vous ?

Les conseillers de la Chambre d'agriculture vous proposent de faire le point avec le questionnaire suivant. Ne réfléchissez pas trop, ceci n'est pas une évaluation, mais une sensibilisation à la transmission.



**1- Est-ce que je connais ma date de cessation d'activité ?**

- J'ai rencontré la MSA récemment, je connais ma date de cessation d'activité
- J'ai reçu mon relevé de carrière, je crois connaître ma date de cessation d'activité
- Je ne sais pas encore ma date de cessation d'activité

**2- Le montant de ma retraite, ainsi que mes autres ressources, couvriront-ils mes besoins privés ?**

- Non
- Oui
- A étudier

**3- A mon départ en retraite, quel sera le statut de mon conjoint ?**

(Reprise de l'exploitation à son nom, retraité, salarié sur l'exploitation ou à l'extérieur, ...)

- Nous avons décidé du statut futur de mon conjoint
- Nous n'en avons pas parlé
- Nous hésitons entre plusieurs possibilités

**4- Que deviendra la maison d'habitation ?**

- Nous ne nous sommes pas encore posé la question
- Nous avons pris la décision
- Nous ne sommes pas d'accord au sein de la famille

**5- La transmission du patrimoine a-t-elle été envisagée ?**

- Il est trop tôt pour en parler
- La succession du patrimoine est prévue
- Nous allons prendre contact avec un juriste

**6- Avez-vous identifié le repreneur de votre exploitation ?**

- Non, je n'en ai aucune idée
- Oui, le repreneur est connu
- J'ai des pistes pour une reprise totale ou partielle

**7- Que souhaitez-vous pour votre exploitation ?**

- Je n'ai pas d'avis sur la question
- Installation d'un nouvel agriculteur
- Reprise par des voisins (disparition du siège d'exploitation)

## 8 - Que deviennent les DPB ?

- ← Je connais les règles de transfert des DPB ?
- ↷ D'après moi, ils sont automatiquement transmis au repreneur
- Je ne sais pas

## 9 Quelles sont mes obligations envers mes salariés ?

- ↷ Je pense pouvoir les licencier lors de ma cessation d'activité
- ← Les contrats de travail doivent être transférés à mon repreneur avec le reste de l'exploitation
- Je ne sais pas

## 10 Est-ce que je connais les conséquences fiscales d'une cessation d'activité ?

(Imposition des plus-values, revenus exceptionnels, régularisation de TVA, choix de la date d'arrêt d'activité)

- ← J'ai déjà fait le point avec un conseiller
- Je prévois de rencontrer un conseiller
- ↷ Je ne pense pas être concerné par cette question

## 11 J'ai construit un bâtiment agricole il y a 10 ans, que je souhaite conserver quand je serai à la retraite ?

- Je devrai reverser la TVA proportionnellement à la valeur estimée de mon bâtiment
- ← Je devrai reverser la TVA selon la règle du 20<sup>ème</sup>
- ↷ Je pense ne rien devoir reverser

## 12 Quelle est la valeur de mon exploitation, de mes parts sociales ?

- ↷ Je n'ai pas d'idée de la valeur de mon exploitation
- ← J'ai fait réaliser une estimation par un expert ; je connais la valeur de mon exploitation
- J'ai estimé moi-même la valeur de mon exploitation

## 13 Comment mettre fin à mon bail à mon départ en retraite ?

- ↷ Une information verbale envers mes propriétaires est suffisante pour me libérer de mes engagements
- ← Je dois avertir mon propriétaire par lettre avec accusé de réception au moins 12 mois avant la fin d'une des périodes annuelles de mon bail
- Je dois avertir mes propriétaires au moins 18 mois avant ma cessation d'activité

## 14. Je veux céder mon bail à mon repreneur

- ↷ Je peux céder mon bail à qui je veux
- Je peux céder mon bail à mon conjoint ou à mes enfants participants à l'exploitation sans l'accord du propriétaire
- ← Je peux céder mon bail à mon conjoint ou à mes enfants participants à l'exploitation en faisant la demande au propriétaire

## 15 Que deviendront mes terres en propriété ?

- ↳ Je souhaite les vendre
- J'ai décidé de les louer, mais je n'ai pas déterminé le type de bail
- ← Je suis ouvert à toutes les solutions

.....Ouf c'est fini

### Vous avez une majorité de :

← Vous avez probablement déjà réfléchi à la transmission de votre exploitation. Vous êtes en bonne voie pour favoriser une installation et cesser votre activité à la date prévue. Vous savez ce que vous souhaitez, est-ce réalisable ?

Vous commencez à vous poser les bonnes questions, mais il vous reste encore du chemin à parcourir. Prenez le temps d'y réfléchir.

↳ La cessation d'activité vous semble encore loin. Il est peut-être temps de commencer à y songer pour faciliter la transmission de votre exploitation.

La vocation de ce questionnaire n'était pas de vous apporter des réponses, chaque exploitation est un cas particulier ... Vos réponses méritent d'être étudiées et approfondies, peut-être vous posez-vous d'autres questions ?

**Si vous le souhaitez, n'hésitez pas à prendre contact avec le conseiller de la Chambre d'agriculture en charge des questions de transmission des exploitations agricoles.**

Contacts : Agathe TOUZINEAU, Benoist MARTIN : 05.49.44.74.60

Chambre d'agriculture de la Vienne - Agropole  
2133, route de Chauvigny – CS 35001 - 86550 MIGNALOUX-BEAUVOIR

## Préparer suffisamment tôt, c'est :

- ◆ **avoir le choix**  
*quant aux futures orientations à prendre,*
- ◆ **valoriser au mieux**  
*une vie de travail et d'investissements,*
- ◆ **protéger sa famille**  
*des conséquences d'une succession non préparée,*
- ◆ **minimiser**  
*les coûts fiscaux.*

**Entourez-vous des conseils de spécialistes**

